

L'abbé G. Goudreau, curé du Mont-Carmel ;

" A. Vézina, curé de St-Prosper ;

" P. Théberge, desservant de St-Ferdinand ;

" G. Lavoie, aumônier de l'Hospice de St-Ferdinand ;

" Ed. Paquet, vicaire à Notre-Dame du Portage est transféré à Saint-Henri de Lauzon ;

" W. Clavet est nommé vicaire au Portage ;

" O. Dupuis est transféré de Saint-Elzéar à Saint-Raphaël ;

" A. Verrault est nommé vicaire à Saint-Augustin ;

" A. Faucher, de Saint-Joseph de Lévis à la Basilique de Québec ;

" J. Cinq-Mars est nommé vicaire à Lévis ;

" L. Picher est transféré de St-Henri à St-Joseph de Lévis ;

" A. S. Déchêne est nommé vicaire à Saint-Samuel ;

Les abbés A. Lacasse et Ph. Côté sont nommés vicaires à St-Roch ;

L'abbé H. Fortier est nommé vicaire à St-Joseph de la Beauce ;

" Th. Dumas est transféré du Mont-Carmel au Château-Richer.

Obéissance des prêtres à leur évêque

" Quoique l'Eglise se contente souvent de conseiller, sans imposer d'obligation, ne laissez pas de vous conformer à ses conseils, comme si c'étaient des ordres." (1)

Bon à Retenir

Sans l'attitude inexcusable d'un certain nombre de députés catholiques, les taxes scolaires des catholiques de Manitoba ne seraient plus affectées au soutien d'écoles protestantes, et le rétablissement des écoles séparées serait maintenant un fait accompli.

Pensée

Servez-vous plus souvent de vos oreilles que de votre langue
SAINT ANTOINE DE PADOUE

(1) Frassinetti.